

Image not found or type unknown



Pouvoir de vote détourné

Par **Fakir**, le **16/04/2016** à **19:59**

Bonsoir

Une personne à qui sont confiés des pouvoirs, avec consigne de vote, les utilise pour son compte, vote contre les recommandations qui lui ont été faites, et obtient le rejet de la motion qui devait permettre à un nouvel entrant de devenir associé.

Pensez-vous que ceci est condamnable ?

Merci de vos lumières ..

Bien cordialement

Alain C.